

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mon Doudou Ltd	Numéro de permis 2010280	Date d'inspection Le 24 mai 2023	
Nom de l'établissement Garderie Mon Doudou - Jeux de Lettres		Numéro de téléphone (506) 227-2722	
Adresse 176 Second Avenue Moncton NB E1C 7Y6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs fixé pour un groupe d'enfants d'âge hétérogène bénéficiaires de services se calcule comme suit : a) en multipliant le nombre d'enfants du même âge par le facteur correspondant établi à l'annexe A; b) en additionnant les résultats de la multiplication que prévoit l'alinéa a).	10(1)	24 mai 2023	24 mai 2023
Commentaires : Une éducatrice est arrivée environ 20 minutes plus tard afin que le ratio devienne conforme. La lacune est maintenant conforme.			
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	31 janv. 2024	
Commentaires : L'administratrice doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente. L'administratrice doit être inscrite au cours d'éducation à la petite enfance au CCNB qui commencera en septembre 2023.			
31(6) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire est entourée d'une clôture d'au moins 1,22 m de hauteur dont la barrière est fermée en tout temps lorsque les enfants s'y trouvent.	31(6)	29 mai 2023	
Commentaires : La barrière à l'extérieur ne se ferme pas. Au moment de la visite, l'exploitante a placé un cône lourd devant la barrière qui empêche les enfants de sortir. Cette barrière devra être réparée afin d'éviter le risque qu'un enfant préscolaire se sauve.			

### Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;  
 -Le ratio enfant-éducatrice/éducateur.  
 -Les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.  
 -Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque

Commentaires généraux

mois.

-La vérification de la cour extérieure est indiquée dans le dossier être vérifié chaque mois.

-La cour extérieure a été vérifiée.

-La routine quotidienne a été observée. Les enfants sont allés jouer dehors.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité observe le déjeuner, les jeux libres à l'extérieur, le lavage des mains, la collation (pain grillé avec beurre d'amande et confiture et lait), une activité dirigée (la lecture du conte la cigale et la fourmi) ainsi que les jeux libres.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 mai 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Eugenie Agbli

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 mai 2023

\_\_\_\_\_  
Date